

■ **Autos, Santos M.**, à Valangin, vente, montage, calibrage de pneus, etc. (FOSC du 20.04.1994, p. 2139). L'inscription est radiée d'office, conformément à l'article 68 al. 1 ORC, ensuite du départ du chef de la maison et cessation de l'exploitation.

Journal no 329 du 06.02.2002
(00339830 / CH-645.1.004.111-3)